

Bonjour à toutes et tous.

Comme chaque année, le Dimanche des Rameaux et de la passion est marqué par le lancement de la campagne de collecte du Denier de l'Eglise.

Le Denier de l'Église est le don des catholiques, dédié à la rémunération des prêtres (en activité ou en retraite), ainsi que des laïcs et religieux en mission ecclésiale.

Souvenons nous que l'Eglise ne vit que de ce que les fidèles lui donnent, qu'elle ne reçoit pas de subvention.

De l'Eglise j'ai reçu, et je continue de recevoir... (le bonheur de vivre la messe dominicale, de recevoir les sacrements, de vivre une fraternelle communauté) *En contre partie, à l'église, je donne.*

Donner au denier, c'est un geste annuel fort qui marque que l'Église catholique compte pour nous et l'église sait qu'elle peut compter sur nous pour poursuivre sa mission...

Les enveloppes du Denier de l'église 2026 vous sont proposées pour vous permettre d'effectuer votre don.

Vous pouvez aussi le faire par virement ou utiliser la formule du prélèvement automatique. Vous savez que 66% du montant de vos dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu.

Notre paroisse, compte **150 donateurs**, sur **18 164 habitants**. Entre 2024 et 2025, nous avons perdu **9** donateurs, et aussi des recettes ---) Alors ! **N'oublions pas de faire ce don et n'hésitons surtout pas à parler du Denier autour de nous**

Merci de votre contribution à la vie de l'église dans notre diocèse.